

Conformité, surveillance et application



Les agents des ressources naturelles surveillent et inspectent les mines du territoire.

Les agents des ressources naturelles veillent à ce que les entreprises minières agissent de façon responsable et protègent l'environnement. Ils surveillent et inspectent les sites miniers et font appliquer les lois et les règlements du Yukon.

Nous étudions un ensemble de nouveaux outils d'application et de sanctions correspondantes. L'objectif : s'assurer que les promoteurs suivent toutes les exigences prévues par leur permis. Nous envisageons aussi différentes façons d'accroître la participation des gouvernements autochtones aux activités de conformité, de surveillance et d'application.

Les enjeux

Les outils dont disposent les agents de ressources naturelles sont limités et ne leur permettent pas de veiller à ce que les promoteurs respectent les exigences prévues par leurs permis. Les sanctions actuelles ne suffisent pas toujours à décourager les écarts.

L'information n'est pas toujours facilement accessible, et bon nombre de gouvernements autochtones sont peu sollicités dans les activités de conformité, de surveillance et d'application.

Les approches possibles

Voici quelques-unes des approches envisagées. Nous aimerions savoir ce que vous en pensez.

- Outils de conformité, de surveillance et d'application**
 Les nouvelles approches pourraient comprendre des dispositions de perquisition, de saisie et de confiscation, des amendes sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire pour les infractions mineures et des mesures de plus en plus sévères en cas d'infractions répétées.
- Sanctions et dissuasion**
 La structure des amendes pourrait être actualisée pour rendre les pénalités plus dissuasives. Les infractions répétées pourraient donner lieu à des sanctions de plus en plus sévères.

- Responsabilité à l'égard du public et transparence**
 Nous envisageons la création d'un registre public contenant toute l'information sur les projets, y compris les autorisations et les rapports d'inspection.
- Collaboration entre le gouvernement du Yukon et les gouvernements autochtones**
 Cet aspect pourrait se traduire par la désignation de personnel issu des gouvernements autochtones aux postes chargés de l'inspection, de l'application des règles et de la surveillance.

